

224C0596  
FR0000120693-FS0298

29 avril 2024

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**PERNOD RICARD**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 avril 2024, la société Wellington Management Group LLP (c/o Wellington Management Company LLP, 280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 avril 2024, le seuil de 5% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 13 045 406 actions PERNOD RICARD<sup>1</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 4,26% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

<sup>1</sup> Dont 1 092 558 ADR PERNOD RICARD (représentant 218 509 actions PERNOD RICARD). Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 433 964 actions PERNOD RICARD pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 255 631 733 actions représentant 305 888 164 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.